



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE du 11 juillet 2017 (SAISON 2016/2017)

Salle de réunion - Mairie de Vaivre – début 18h45 – fin 19h00

L'ordre du jour est le suivant : modification des statuts – article 23

Lors de l'Assemblée Générale de la ligue de Bourgogne Franche-Comté, il a été décidé qu'il n'y avait plus besoin de quorum pour qu'une Assemblée Générale ait lieu et soit valide.

Donc le comité directeur a proposé une modification des statuts : article 23

Article 23- Réunions et prérogatives

L'assemblée générale se réunit au moins une fois par an et chaque fois qu'elle est convoquée par le président ou à la demande du tiers au moins de ses membres.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant et délibère sur toutes les questions à l'ordre du jour.

Elle fixe le taux des cotisations ainsi que le taux de remboursement des frais de déplacement, de mission ou de représentation effectués par les membres du Comité Directeur, dans l'exercice de leur fonction.

Elle procède à l'élection des membres du Comité Directeur.

Pour délibérer valablement, l'assemblée générale doit se composer du quart au moins de ses membres; si ce quorum n'est pas atteint, l'assemblée sera à nouveau convoquée au moins 15 jours après, sur le même ordre du jour.

Elle pourra alors délibérer valablement quel que soit le nombre des membres présents ou représentés (si le vote par procuration est autorisé)

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents et/ou représentés

Modification des statuts adoptée à l'unanimité. Cette modification entre en vigueur immédiatement, on peut donc procéder à l'Assemblée Générale annuelle.

A Vaivre et Montoille, le 11 juillet 2017

La présidente
Emmanuelle SCHOHN

La Secrétaire
Nathalie PHILIPPE



ASSEMBLEE GENERALE du 11 juillet 2017 (SAISON 2016/2017)

Salle de réunion - Mairie de Vaivre – début 19h10 – fin 21h20

Le mardi 11 Juillet 2017, à Vaivre et Montoille, les membres de l'association Roller Club Vaivre Pays de Vesoul (RCVPV) se sont réunis à la Mairie en Assemblée Générale ordinaire sur convocation de la présidente et de la secrétaire.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par Mme SCHOHN Emmanuelle, présidente de l'association, saison 2016-2017.
Désignation d'un vérificateur aux comptes : Mr PHILIPPE Emmanuel.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1- mot de la présidente
- 2- présentation et approbation du rapport moral de la saison 2016/2017
- 3- présentation et approbation du rapport financier de la saison 2016/2017
- 4- validation cotisations saison 2017/2018
- 5- présentation des projets et organisation des séances saison 2017/2018
- 6- budget prévisionnel 2017/2018
- 7- questions diverses

1 – mot de la présidente

Madame, Monsieur, chers amis et adhérents,

L'Assemblée Générale est l'occasion de dresser un bilan de la saison écoulée, de tirer parti de l'expérience vécue et c'est un moment privilégié de dialogue et d'échanges. Merci à tous pour votre présence et l'intérêt que vous portez aux activités et au développement de notre association.

Je commencerai le bilan par divers éléments qui sont révélateurs de la bonne santé de l'association. En effet, l'an dernier l'association comptait 47 adhérents à jour de leur cotisation et aujourd'hui nous atteignons le chiffre de 62 dont 31 jeunes. C'est le signe d'une école de roller qui se porte bien.

A cette occasion je remercie l'encadrement toujours disponible et efficace : les 2 formateurs Jean-Christophe CHAROY et François CLAVE ainsi que les bénévoles Cyril MAIRE, Frédéric PHILIPPE et Vincent LO FAZO pour leur aide.

Afin de ne pas laisser s'endormir notre association, nous avons décidé de proposer de nouvelles activités comme le biathlon, le renforcement musculaire, la sarbacane, une chasse à l'œuf qui ont été couronnées de succès et ont enthousiasmé les participants. Nous avons proposé une nouvelle tenue d'entraînement de bonne qualité à un prix abordable pour tous les adhérents.

Conformément à notre plan d'action, nous avons menés à bien la randonnée des Salines, les randonnées urbaines dans Vesoul, la cavalcade, la fête des associations Festi 'Vaivre, le Week End dans les Vosges.

Je regrette toutefois l'annulation de notre participation aux 24h de Quiberon (peut-être un peu trop ambitieux!) et de notre 7me édition de « l'Ognon à la Saône ».



Mais ce n'est que partie remise ! Car accompagnée d'une équipe dynamique et motivée, nous œuvrons tous ensemble à faire évoluer le club. Et j'ai d'autant plus envie de continuer l'aventure en 2017-2018 que cette équipe s'agrandit. Des forces nouvelles très impliquées et enthousiastes nous aident à faire vivre le club, à le développer et toujours dans la bonne humeur et la convivialité.

Je vous en remercie chaleureusement!

Je remercie également les partenaires publics et privés en espérant qu'ils soient toujours plus nombreux et présents à nos côtés pour le bon fonctionnement du club. Ainsi que la municipalité de Vaivre et Montoille pour la mise à disposition du gymnase deux fois par semaine et la salle de réunion.

2- présentation et approbation du rapport moral de la saison 2016/2017

FONCTIONNEMENT DU CLUB

Hausse du nombre de licenciés : de 47 en 2015 / 2016 on passe à **62 licenciés pour la saison 2016 / 2017**
Dont 31 enfants : preuve que notre section « école du roller » fonctionne correctement.

Le club possède maintenant une bonne réputation auprès de la commune et du public grâce à son sérieux, sa convivialité et ses valeurs humaines.

LA VIE DU CLUB

- biathlon - renforcement musculaire – sarbacane lors des séances du mardi soir
- chasse à l'œuf très appréciée cette saison donc à renouveler
- séances à thème les veilles de vacances (moments très convivial et qui permettent de rencontrer les parents)
- barbecue de fin d'année
- randonnées urbaines dans les rues de Vesoul
- tenues du club (40 exemplaires vendu ; bon rapport qualité/prix)
- WE à Bouzey : 19 participants, Cyril et Angélique Maire ont assuré l'organisation et la reconnaissance. Un merci spécial à Sophie Lecouflet et Déborah Aubry pour la réalisation du film souvenir de cet évènement
- organisation de la Rando des salines : bonne préparation, moins stressant que l'an dernier
- différentes participations : téléthon Vaivre – Randos régionales – Cavalcade – Festi'Vaivre assoc – urban roller (attention : changement itinéraire cet été car changement du sens de circulation au centre ville de Vesoul à partir du 22 juillet 2017)
- formation staff en 2 jours suivi par 7 adhérents du club
- passage des roues jaunes (11), vertes (6), bleues (4). Malheureusement, 1 roue jaune non validée.

Regrets pour cette saison 2016 / 2017 :

- 24h de Quiberon : annulé à cause du coût que nous n'avons pas réussi à réduire notamment à cause de la non participation des autres clubs régionaux
- annulation de notre Rando de P'tits Pois suite au refus de la préfecture de valider notre parcours : Manue s'engage à rencontrer les personnes concernées au sein de la préfecture pour représenter notre sport et trouver un terrain d'entente.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

3- présentation et approbation du rapport financier de la saison 2015/2016

Voir annexe n°1

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.



Il a été convenu lors de la dernière saison que lorsqu'un adhérent du club participe à une rando en tant que staffeur, les frais d'inscription lui sont remboursés. Remboursement à faire pour la participation à la rando des salines : François, Manu, Manue, JC, Stephane, Cyril, Bruno, Evelyne

L'Assemblée Générale décide de reconduire ce fonctionnement pour la saison 2017 / 2018

4- validation cotisations saison 2017/2018

Pas de modification des cotisations pour cette année encore :

65 euros pour un adulte / 60 pour le 2^{ème} adulte de la même famille / 55 pour le 3^{ème} (licence = 35€)

55 euros pour un enfant / 50 pour le 2^{ème} enfant ou plus d'une même fratrie (licence = 18€)

Tarifs dégressifs pour une inscription en cours d'année :

- 1^{er} trimestre (jusqu'au 31/12) : tarif plein adultes 65€ - enfants 55€

- 2^e trimestre (du 01/01 au 31/03) : adultes 55€ - enfants 45€

- 3^e trimestre (à partir du 01/04) : adultes 45€ - enfants 35€

Prévoir de faire apparaître dans le règlement intérieur du club le tarif dégressif en cours d'année.

5- présentation des projets et organisation des séances saison 2017/2018

*** Rentrée des cours : 12 septembre 2017**

JC CHAROY et François CLAVE, formateurs, proposent la mise en place de parcours de 15 ateliers permettant aux patineurs de s'évaluer 3 fois dans la saison (octobre/janvier/ avril)

* conservation des séances les mardis et jeudis aux mêmes horaires : 18h30 et 20h pour les mardis soirs et 20h pour les jeudis (avec ouverture des vestiaires 10 minutes avant le début de la séance)

Rappel : ne pas chausser en extérieur avant de rentrer au gymnase (ne pas arriver avec les patins aux pieds)

Pour les séances « confirmés » (20h) même roulement que l'an dernier : 1^{er} mardi du mois biathlon – 2^e mardi renforcement musculaire – 3^e mardi Freestyle avec Gilles

* participation classique aux courses et randonnées régionales

* participation à la cavalcade et au téléthon : à voir en cours d'année

* Festi'Vaivre assoc : ok mais demande faite pour changer la date car pas judicieux

* 7^{ème} rando de l'Ognon à la Saône : réunion en septembre suite au RDV avec la préfecture

- idée rando sportive

- rando gourmande

* projet pour le Téléthon : « on roule pour le Téléthon » pour tous les engins roulants, ouvert à tous sur un parcours au sein de la zone Technologia, le 12 ou le 19/11/2017. Manue Schohn se renseigne auprès du parc des expositions et de l'agglomération afin d'obtenir les autorisations.

* Rando des Salines : le bilan sera fait en Aout ou Septembre, Vincent Buin se retire du projet : y aura-t-il un nouveau représentant ???

* randos urbaines

* WE du club : destination Annecy pour découvrir les voies vertes autour du Lac, Déborah Aubry se propose pour l'organisation. A mettre sur pied en septembre

* Marathon de Paris le 15/10/2017 : 10 participants prévus en solo ou en duo

* passage des roues en Mai (et plus en juin)



Communication au sein du club :

* la Mairie de Vaivre à un compte Facebook et nous propose d'y mettre nos informations (urban roller, rentrée, rando, ...) c'est une belle vitrine pour le club !

* Facebook du club : remerciements à Emmanuel Philippe pour tout le travail réalisé cette année. Proposition pour la saison prochaine de créer un groupe de plusieurs administrateurs car il faut que nous ayons le réflexe de faire vivre cette page facebook le plus possible en temps réel, ex : annulation de l'urban roller à cause de la météo.

* site internet : remerciements à Bruno Dormoy qui souhaite se retirer pour la nouvelle saison.

Nous remercions tout particulièrement le fils de Bruno Dormoy qui a su relancé le site et le mettre en forme. En conséquence, lors de la dernière réunion du Bureau Directeur, nous avons décidé de lui offrir un bon d'achat d'une valeur de 70 euros.

Sophie Lecouflet et Déborah Aubry se proposent de diffuser les informations sur le site à condition de leur laisser le temps de maîtriser l'utilisation d'un site internet.

Angélique Maire accepte de nous faire partager son savoir faire pour la réalisation des affiches.

* achat de matériel :

- VITABRI : demander à la CAV et à OIS : si on adhère, est ce qu'on peut prétendre à des avantages du style prêt de Vitabri – prêt de talkies-walkies ?

- 4^e carabine : pour rouler un peu plus pendant les séances. Manu s'occupe de la commande

- sarbacane : ok JC et Odile se proposent pour l'achat d'un lot et des ballons de baudruche

6- budget prévisionnel 2017/2018

Voir annexe n°2

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

7- questions diverses

- Nathalie fait part des remerciements du traiteur « le voyageur » pour avoir acheter chez lui en dédommagement de l'annulation de notre rando ainsi que le fait que des adhérents l'aient choisi à titre privé

- rentrée 2017/2018 : JC et François proposent aux adhérents de s'évaluer au cours de l'année : mise en place d'un même parcours de 15 ateliers 3 fois dans l'année (octobre / janvier / avril)

- passage des roues le jeudi à la place du mardi

- lacunes au niveau des retournements : voir comment faire le retournement ludique ??

- extension de la voie verte de Bonnal : Rougemont – Lure

- rentrée le 12/09/2017

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par la Présidente et la Secrétaire de l'Association.

A Vaivre et Montoille, le 11 juillet 2017

La présidente
Emmanuelle SCHOHN

La Secrétaire
Nathalie PHILIPPE



Annexe 1



Version du 09/07/2017

Roller Club Vaire Pays de Vesoul

COMPTE DE RESULTAT 2016 - 2017

CHARGES			PRODUITS		
	Libellés	Montant		Libellés	Montant
60	Achats	3 173,27	70	Ventes	1 976,50
601	Fournitures de bureau, petit outillage,...	0,00	701	Vente de produits : vente de tee-shirts et chasubles	860,50
604	Achat d'études et prestations de services (licences)	1 870,77			
605	Achat matériel (tee-shirts, rollers et matériel d'initiation, gyrophare.....)	1 003,47			
607	Autres achats (frais de goûters, ravitaillements...)	299,03			
61	Services extérieurs	896,75	706	Vente de prestations de services (participations des adhérents aux randos et sorties)	1 116,00
613	Location immobilière, mobilière (camping BOUZEY)	846,75			
616	Primes d'assurances	50,00			
618	Divers	0,00			
62	Autres services extérieurs	236,00	74	Subventions d'exploitation	184,00
6228	Autres rémunérations	0,00	741	Subventions de l'Etat - CNDS	
625	Frais de déplacement	0,00	743	Conseil Départemental	0,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	744	Communauté de communes	184,00
6258	Autres frais	66,50	744	Commune de Vaire et Montoille	0,00
626	Frais postaux et internet	63,50			
628	Divers cotisations	106,00	747	Autres (aides allouées par la ligue ou la fédération) pour randos	0,00
63	Impôts et taxes	0,00	75	Autres produits de gestion courante	3 774,60
64	Charges de personnel	0,00	756	Cotisations des adhérents	3 774,60
641	Rémunérations / Salaires		76	Produits financiers	0,00
65	Autres charges de gestion courante	856,93	77	Produits exceptionnels	279,14



Roller Club Vaivre Pays de Vesoul

Association agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports sous le n° 70-2008-05-S

6588	Remboursements divers	856,93	778	Autres produits exceptionnels (remboursement rando des salines)	279,14
TOTAL DES CHARGES		5 162,95	TOTAL DES PRODUITS		6 214,24

86	Contributions volontaires en nature	15 184,00	87	Contributions volontaires en nature	15 184,00
861	Secours en nature		871	Bénévolat	12 974,00
862	Mise à disposition gratuite de biens et prestations (gymnase Vaivre)	2 210,00	872	Prestations en nature	2 210,00
863	Personnel bénévole	12 974,00	873	Dons en nature	
TOTAL GENERAL		20 346,95	TOTAL GENERAL		21 398,24
			Excédent		1 051,29



Annexe 2



Roller Club Vaire Pays de Vesoul

BUDGET PREVISIONNEL 2017-2018

CHARGES			PRODUITS		
	Libellés	Montant		Libellés	Montant
60	Achats	5 700,00	70	Ventes	2 100,00
601	Fournitures (de bureau, petit outillage,...)	200,00	701	Vente de produits (Tee-shirts, buvette, tombola...)	1 000,00
604	Achat d'études et prestations de services (licences)	2 000,00			
605	Achat matériel (tee-shirts, tenues, matériel initiation.....)	1 500,00			
606	Fournitures non stockables				
607	Autres achats (frais repas, ...)	2 000,00			
61	Services extérieurs	540,00	706	Vente de prestations de services (Inscriptions randos et sorties)	1 100,00
613	Location immobilière, mobilière				
616	Primes d'assurances	40,00			
618	Divers (Traiteur rando Ognon)	500,00			
62	Autres services extérieurs	285,00	74	Subventions d'exploitation	400,00
6228	Autres rémunérations.....		741	Subventions de l'Etat	
624	Frais de transport			- CNDS	
625	Frais de déplacement, missions, réceptions	100,00	742	Conseil Régional	
6258	Autres frais.....		743	Conseil Départemental	
626	Frais postaux et internet	75,00	744	Communauté de communes	200,00
628	Divers Cotisations versées à la Ligue / OMS	110,00	744	Communes	100,00
63	Impôts et taxes		747	Autres (aides allouées par la ligue ou la fédération)	100,00
64	Charges de personnel		75	Autres produits de gestion courante	4 000,00
641	Rémunérations / Salaires		756	Cotisations des adhérents	4 000,00
645	Charges patronales		758	Ristourne fédérale	
65	Autres charges de gestion courante	200,00	76	Produits financiers	
658	Remboursements divers				
6581	Compétitions/Engagement	150,00	77	Produits exceptionnels	225,00
6588	Autres remboursements...	50,00	771	Sur opération de gestion (dons perçus,...)	100,00
66	Charges financières		778	Autres produits exceptionnels sponsors	125,00
67	Charges exceptionnelles				
TOTAL DES CHARGES		6 725,00	TOTAL DES PRODUITS		6 725,00



Roller Club Vaivre Pays de Vesoul

Association agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports sous le n° 70-2008-05-S

86	Contributions volontaires en nature	15 184,00	87	Contributions volontaires en nature	15 184,00
861	Secours en nature		871	Bénévolat	12 974,00
862	Mise à disposition gratuite de biens et prestations (gymnase Vaivre)	2 210,00	872	Prestations en nature	2 210,00
863	Personnel bénévole	12 974,00	873	Dons en nature	
TOTAL GENERAL		21 909,00	TOTAL GENERAL		21 909,00